

CHARTRE DES A.S. 2016-2020

Ce qu'il faut faire pour valider la charte

3 niveaux de labellisation de la charte sont possibles : Or, Argent, Bronze

Pour valider le niveau « Bronze », il faut valider les 8 critères suivants :

- 1) Participation à l'assemblée générale des secrétaires d'A.S.
- 2) Participation à l'assemblée générale du district de tous les enseignants d'PES (1 absence tolérée)
- 3) Participation à au moins une rencontre dans chaque activité (collèges)
Participation à au moins une rencontre dans 50% des activités (Lycées et L.P.)
- 4) Participation à au moins un grand événement
- 5) Participation au cross du district (pour les collèges uniquement)
Participation à au moins une journée du plan d'animation des lycées (pour les lycées et L.P.)
- 6) Avoir participé à au moins une formation de jeunes officiels
- 7) Envoi du projet d'A.S.
- 8) Validation sur internet de « la vie des A.S. »

Pour valider le niveau « Argent » il faut répondre aux 8 critères demandés pour le niveau « Bronze » et en plus avoir participé à au moins 2 rencontres district/départementales/académiques/nationales par animateur en moyenne (exemple : avoir participé à au moins 6 rencontres si l'établissement dispose de 3 forfaits A.S.)

Pour valider le niveau « Or » il faut répondre aux 8 critères demandés pour le niveau « Bronze » et en plus avoir participé à au moins 4 rencontres district/départementales/académiques/nationales par animateur en moyenne (exemple : avoir participé à au moins 12 rencontres si l'établissement dispose de 3 forfaits A.S.)

Les grands événements départementaux sont les suivants : interclasses de rugby, festival des sports de combat, festival artistique, integrathlon, raid nature, jeux des collègues.

Le plan d'animation des lycées, regroupe les rencontres suivantes : sport collectif à effectif réduit (organisé par le district L1), golf-cup (organisé par le district L2), freestyle Step (organisé par le district L3), zumba-cross/fitness (organisé par le district L4), beach-hand (organisé par l'UNSS 93) et tir de précision (organisé par l'UNSS 93).

Au niveau de ce plan d'animation des lycées, il existe un challenge du "nombre de participants". Le lycée et le LP ayant le plus de participants sur l'ensemble des journées se verra attribuer une subvention exceptionnelle de la part de l'UNSS 93 sur le règlement du forfait licence.

ATTENTION

Il est tenu compte de la validation de la charte :

- lors de l'attribution de la subvention du conseil général pour les A.S. des collèges
- pour la répartition des crédits d'animation aux districts collèges et lycées.